



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Déclaration du Président concernant l'état de santé du Secrétaire général	1
Témoignages de sympathie à l'occasion du cyclone qui vient de frapper l'Inde	1
Point 97 de l'ordre du jour : Conférence mondiale du désarmement	1

Président : M. Adam MALIK (Indonésie).

*Déclaration du Président concernant
l'état de santé du Secrétaire général*

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Avant de passer à l'ordre du jour de cet après-midi, je voudrais faire une déclaration concernant le Secrétaire général U Thant.

2. Les membres savent qu'en raison de son extrême faiblesse hier après-midi il a été admis en observation à l'hôpital. J'ai appris qu'il ne sera pas parmi nous pendant quelques jours. Je suis certain que tous les membres voudront, avec moi, lui adresser le message de sympathie suivant :

"Monsieur le Secrétaire général,

"Je voudrais, au nom de l'Assemblée générale, vous adresser nos vœux très chaleureux de prompt et total rétablissement."

*Témoignages de sympathie à l'occasion
du cyclone qui vient de frapper l'Inde*

3. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais également, au nom des membres de l'Assemblée générale, adresser au Gouvernement et au peuple de l'Inde nos sincères condoléances devant le désastre causé par le cyclone et le raz de marée qui ont récemment ravagé la partie septentrionale du pays.

4. M. BANERGEE (Inde) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais, au nom de ma délégation, du Gouvernement et du peuple indiens, vous adresser nos vifs remerciements et notre reconnaissance pour les sentiments de sympathie que vous avez exprimés à l'occasion de la terrible catastrophe qui s'est abattue sur mon pays. Je transmettrai au Gouvernement de l'Inde votre message de sympathie qui sera, j'en suis sûr, grandement apprécié et qui apportera réconfort et consolation à la malheureuse population de la région dévastée.

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR

Conférence mondiale du désarmement

5. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais prier les représentants qui souhaitent participer à la discussion générale sur ce point de l'ordre du jour de bien vouloir se faire inscrire aussitôt que possible.

6. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : A sa vingt-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies aborde maintenant l'examen de la question intitulée "Conférence mondiale du désarmement", qui a été inscrite à son ordre du jour sur la proposition de l'Union des Républiques socialistes soviétiques [A(8491)]. Dans une déclaration faite au cours du débat général, à la 1942^e séance, le 28 septembre, le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Gromyko, a exposé les principaux motifs qui ont incité l'Union soviétique à faire cette proposition. Dans son intervention d'aujourd'hui, la délégation soviétique entend exposer plus en détail la position de l'URSS concernant les objectifs et les tâches concrètes d'une conférence mondiale du désarmement, sa composition et les modalités de sa convocation; elle voudrait également examiner le rôle que l'ONU devra jouer dans son déroulement.

7. Si le Gouvernement soviétique a pris une nouvelle initiative en matière de désarmement, c'est qu'il estime que la mise en oeuvre de mesures efficaces destinées à mettre fin à la course aux armements qui épuise les peuples et qui menace la paix tient une place importante parmi les efforts que font les peuples et les gouvernements épris de paix pour assurer la paix et la sécurité internationales. Le désarmement est le plus grand problème de politique internationale de notre temps. On ne saurait admettre que le monde s'habitue à la course aux armements et s'en accommode comme d'un mal nécessaire, inévitable et permanent. L'élaboration ainsi que l'application sans défaillance d'accords sur le désarmement permettraient non seulement de consacrer à des fins constructives les milliards qui sont dépensés actuellement pour la course aux armements et les préparatifs de guerre, mais contribueraient également à la limitation et à l'élimination du danger d'une catastrophe thermonucléaire mondiale et faciliteraient la localisation et la cessation de conflits armés qui menacent la paix.

8. Dès l'établissement de la République soviétique en Russie, intervenue après la grande révolution socialiste d'Octobre, dont notre pays célébrera bientôt le cinquante-quatrième anniversaire, le jeune Etat socialiste a fondé sa politique étrangère sur les principes de paix, de désarmement et de coopération entre les peuples. Vladimir Ilitch Lénine, le grand fondateur de l'Etat soviétique, a dit : "Le désarmement est l'idéal du socialisme."

9. L'Union soviétique s'en est fermement et constamment tenue à cette ligne et ne s'en est jamais écartée. Cette politique vient d'être réaffirmée à nouveau dans le programme de paix et de coopération internationale adopté par le vingt-quatrième Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique. Dans le rapport du Comité central du parti communiste, le Secrétaire général du parti, Léonide Ilitch Brejnev, a déclaré que "la lutte pour la cessation de la course aux armements — tant nucléaires que classiques — et pour le désarmement continuera d'être une des orientations essentielles dans l'activité du parti communiste et de l'Etat soviétique en matière de politique étrangère".

10. Dans sa politique et dans ses relations avec les autres peuples, l'Union soviétique part de l'idée que l'on peut freiner et arrêter l'intensification de la menace de guerre par le règlement pacifique des questions litigieuses qui compliquent les relations entre Etats, et par le développement de ces relations dans le strict respect des principes de la coexistence pacifique ainsi que des dispositions de la Charte de l'ONU. Tout effort visant à éliminer le danger de guerre doit faire une large place à la conclusion d'accords effectifs et largement appuyés tendant à ralentir la course aux armements et à assurer le désarmement.

11. Après la seconde guerre mondiale, le mouvement en faveur de l'arrêt de la course aux armements a pris de l'ampleur et, depuis lors, n'a cessé de se renforcer. Cela a abouti, au cours de la dernière décennie, à certains résultats positifs tels que la conclusion d'accords internationaux intéressant certains secteurs de la course aux armements, et principalement les armements nucléaires, accords qui ont fait l'objet d'une appréciation et d'une approbation universelles. Je pense là au Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires¹, au Traité interdisant de placer des armes nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Traité interdisant de placer des armes nucléaires sur le fond des mers et des océans. Récemment, l'Union soviétique et les Etats-Unis ont signé un accord relatif à des mesures visant à réduire le danger de voir éclater une guerre nucléaire et certains autres accords. Nous espérons qu'un premier accord en matière de désarmement effectif sera bientôt conclu : une convention sur l'interdiction et la destruction des moyens de guerre bactériologiques dont le Comité du désarmement a élaboré le projet que l'Assemblée générale doit examiner et approuver au cours de la présente session. L'importance de ces accords ne tient pas seulement à ce qu'ils apportent une solution à une série de problèmes précis auxquels ils se réfèrent. Sur un plan international plus large, l'importance de ces traités tient également à ce qu'ils apportent une preuve tangible et convaincante de la possibilité de limiter la course aux armements, à condition que tous les Etats fassent preuve de bonne volonté et du désir d'y parvenir. En outre — et cela a une signification pratique certaine —, les accords déjà conclus contiennent des dispositions concrètes susceptibles d'être utilisées par la suite lors de l'élaboration d'autres accords et conventions portant sur des aspects plus larges du problème du désarmement.

12. Nous notons que l'ONU et son comité du désarmement ainsi que d'autres organisations internationales qui

ont fourni le cadre pour l'examen des questions de désarmement ont joué un rôle positif dans la conclusion de ces accords. Au cours des négociations qui se déroulent actuellement en matière de désarmement sous diverses formes, on envisage certaines mesures nouvelles qui pourraient être prises pour ralentir la course aux armements et pour diminuer la tension internationale.

13. Cependant, il faut reconnaître qu'il n'y a pas eu jusqu'ici de mouvement décisif vers la cessation du processus dangereux d'accumulation et de perfectionnement des armements. Au grand regret de tous les peuples, le monde continue de vivre dans les conditions d'une course aux armements incessante qui ne fait que s'accélérer.

14. Selon les données disponibles — et qui, à la suite du rapport récemment publié par le Secrétaire général et rédigé par un groupe spécial d'experts sur les conséquences de la course aux armements², sont maintenant du domaine public — les dépenses militaires annuelles dans l'ensemble du monde sont passées de 120 milliards de dollars en 1961 à plus de 200 milliards de dollars en 1970, ce qui représente environ 6 ou 6,5 p. 100 du produit national brut mondial. Cela signifie que l'humanité, en dépensant des sommes aussi énormes à des fins d'extermination et de destruction, sape en fait la base matérielle de sa propre existence.

15. Entre 1960 et 1971, le monde entier a dépensé près de 1 900 milliards de dollars à des fins militaires. A l'heure actuelle, des dizaines de millions d'hommes dans le monde sont détournés d'activités créatrices. En 1970, selon les données du même rapport, l'effectif des forces armées du monde a atteint 23 ou 24 millions d'hommes. A cela il convient d'ajouter les quelque 50 millions de personnes que les secteurs militaires de l'économie des Etats emploient à présent comme scientifiques, ingénieurs et ouvriers.

16. A cet égard, on ne peut pas ne pas voir que le tourbillon de la course aux armements a entraîné de nombreux pays en voie de développement pour lesquels chaque unité de devises et chaque élément de ressources nationales sont aussi indispensables au développement économique que l'est l'oxygène à l'organisme vivant. Selon des données préliminaires, les dépenses militaires des pays en voie de développement ont dépassé 12 milliards de dollars en 1970. Ces dépenses improductives dépassent très largement le montant des ressources extérieures officielles que ces pays reçoivent annuellement aux fins de leur développement.

17. Tels sont les chiffres et les faits effroyables qui caractérisent la course continue aux armements. De l'avis des experts, les dépenses militaires annuelles dans l'ensemble du monde pourront atteindre à la fin de la décennie actuelle, si la course aux armements se poursuit, des sommes de l'ordre de 300 milliards de dollars, soit une augmentation de 100 milliards de dollars par rapport au niveau actuel. L'ensemble des dépenses militaires pour cette décennie pourra atteindre la somme astronomique de 2 500 milliards de dollars : elles seront donc encore plus lourdes que pendant la décennie précédente et continueront de

¹ Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.

² *Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.72.IX.16).

retarder la solution des problèmes économiques et sociaux que les peuples doivent affronter.

18. Tout cela donne un caractère extrêmement pressant à l'adoption, par tous les Etats indépendamment de leur taille et de leur degré de développement, de mesures collectives communes destinées à freiner la course aux armements, à réduire les dépenses militaires et à prendre d'autres initiatives vers un désarmement général et complet. La prise de mesures destinées à faire cesser la course aux armements et à réduire sensiblement les dépenses militaires contribuerait au développement économique et social de tous les pays, à l'amélioration des relations internationales et au renforcement de la paix et de la sécurité.

19. Dans ces conditions, le Gouvernement de l'Union soviétique estime que le problème du désarmement revêt une importance qualitative nouvelle et accrue. Il est donc opportun et même indispensable de prendre de nouvelles mesures internationales complémentaires afin d'intensifier les efforts de tous les Etats, sans exception, en faveur de la solution la plus rapide possible des questions de désarmement. C'est précisément à cela que nous engageant les nombreuses résolutions adoptées aux précédentes sessions de l'Assemblée générale.

20. Quelle est la voie à suivre pour atteindre le mieux cet objectif? En s'efforçant de répondre à cette question, le Gouvernement soviétique a analysé avec le plus grand soin la situation des pourparlers qui se déroulent à l'ONU, au Comité du désarmement et ailleurs, et il est arrivé à la conclusion qu'il est opportun de donner un caractère plus actif à l'examen des problèmes du désarmement et de convoquer à cet effet une conférence mondiale du désarmement à laquelle participeraient tous les Etats.

21. En proposant la convocation d'une telle conférence, l'Union soviétique a tenu compte du fait que l'idée d'une conférence réunissant les représentants de tous les Etats et consacrée exclusivement aux questions du désarmement est une idée qui jouit dans le monde entier d'une grande popularité et d'un large appui auprès de l'opinion publique et qu'elle est appuyée par la plupart des Etats. Dès 1964, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, réunis en conférence au Caire, ont appuyé de leur prestige la convocation d'une telle conférence. Un an plus tard, à sa vingtième session, l'Assemblée générale a adopté une résolution spéciale par laquelle elle fait sienne la proposition "au sujet de la réunion d'une conférence mondiale du désarmement à laquelle tous les pays seraient invités" [*résolution 2030 (XX)*]. Malheureusement, l'attitude négative de certains Etats a empêché la mise en oeuvre de cette résolution.

22. Aujourd'hui, la question de la nécessité de convoquer une conférence mondiale du désarmement revêt encore plus d'acuité et d'actualité. L'idée de convoquer une telle conférence continue de bénéficier de l'appui d'un grand nombre d'Etats. En septembre dernier, les participants à la troisième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés réunis à Lusaka, capitale de la République de Zambie, ont exprimé dans la déclaration sur le désarmement qu'ils ont adoptée à cette occasion l'opinion unanime qu' "il peut être utile de convoquer, en temps opportun, une conférence mondiale du désarmement ouverte à tous les Etats".

23. De l'avis de l'Union soviétique, le moment est venu pour l'Assemblée générale des Nations Unies d'examiner une fois de plus et avec le plus grand soin la question de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement et de prendre les décisions nécessaires à cet effet. C'est précisément le but de la proposition soviétique.

24. La convocation d'une telle conférence et l'examen, par elle, d'un vaste ensemble de questions touchant le désarmement rehausserait l'importance du problème du désarmement dans la vie internationale contemporaine et attirerait l'attention des gouvernements et de l'opinion publique de tous les Etats sur ce problème majeur, dont la solution déterminera le bien-être, voire l'existence, de nombreux pays et peuples, pour ne pas dire l'existence de l'humanité tout entière. A cette conférence, il serait indispensable de procéder à des échanges de vues et d'esquisser des mesures propres à arrêter et à renverser la course aux armements, à interdire sans retard et à éliminer les armes nucléaires et les autres armes de destruction massive et à en prohiber la production et l'utilisation. La conférence constituerait une tribune à laquelle tous les pays du monde pourraient, sans exception aucune, sans la moindre discrimination et dans des conditions d'égalité, examiner de concert les questions de désarmement dans toute leur ampleur et rechercher les modalités pratiques et généralement acceptables d'une solution.

25. Le succès de cette conférence dépendra pour une bonne part du respect scrupuleux du principe de l'universalité lors de la détermination de sa composition. Tous les pays sans exception devront dans une mesure égale être représentés à cette rencontre mondiale consacrée à l'un des problèmes les plus importants de l'actualité, le problème du désarmement. Il va sans dire que la participation à la conférence de tous les Etats disposant de forces armées et d'armements considérables présentera une importance particulière.

26. A l'heure actuelle, l'immense majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies s'efforce de faire en sorte que l'Organisation devienne une association véritablement universelle des Etats. D'année en année, on se rapproche de la réalisation de ce principe d'équité sur lequel l'ONU doit reposer. Cependant, il faut bien reconnaître que ce principe n'est pas encore pleinement appliqué au sein de l'Organisation. Or la conférence mondiale du désarmement ne doit pas souffrir d'un tel handicap. Le désarmement concerne tous les hommes et chacun d'entre eux. C'est pourquoi il importe que la conférence ait lieu hors du cadre des Nations Unies afin que tous les Etats puissent y participer, indépendamment de la question de savoir s'ils sont déjà Membres de l'ONU ou s'ils le seront au moment de la convocation de la conférence. Lorsque les conditions seront telles que les portes de l'Organisation des Nations Unies seront ouvertes toutes grandes à tous les Etats sans exception, la situation actuelle dans laquelle une catégorie d'Etats se trouvent tenus à l'écart des activités de l'ONU disparaîtra d'elle-même. Mais pour le moment, il faut bien tenir compte de la réalité et, partant, poser et résoudre la question de la participation des pays à la conférence mondiale du désarmement de manière à ne pratiquer aucune discrimination envers qui que ce soit.

27. Pour parler maintenant du contenu des activités de la conférence mondiale du désarmement, nous voudrions

noter une fois de plus ce que cette conférence pourrait examiner l'ensemble des questions de désarmement, tant pour ce qui est des armements de type classique et des forces armées que des moyens de destruction massive. Comme c'est le processus d'accumulation des armements thermonucléaires qui inspire le plus de crainte aux peuples de tous les Etats, une importance et une attention primordiales pourraient — si la majorité des participants à la conférence le souhaite — être accordées à la question de l'interdiction et de l'élimination de l'arme nucléaire dont l'existence met en danger la vie de millions d'êtres humains et le destin d'Etats et de continents tout entiers.

28. A ce sujet, nous ne pouvons manquer de nous féliciter de ce qu'au cours de la discussion générale à la session actuelle de l'Assemblée générale de nombreuses délégations aient parlé de la proposition de convoquer une conférence mondiale du désarmement et en aient appuyé la convocation. Notre proposition a été accueillie favorablement par les représentants de l'Inde, de l'Iran, de la Pologne, de l'Autriche, du Chili, de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, de la Yougoslavie, de l'Irak, de la Mongolie, de l'Afghanistan, du Brésil et par bien d'autres encore. Cela montre que le moment de soulever la question de la convocation de la conférence mondiale du désarmement est bien choisi et qu'il est indispensable que tous les Etats et tous les peuples déploient des efforts communs en vue de donner suite à cette proposition.

29. Il convient de relever cependant que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Rogers, a effleuré la question de la conférence mondiale du désarmement dans sa déclaration au cours du débat général à la présente session de l'Assemblée générale [1950ème séance] et a exprimé un certain scepticisme au sujet de sa convocation.

30. A ce propos, nous voudrions préciser que c'est justement la conférence mondiale du désarmement qui pourra constituer cette instance internationale élevée, représentative et générale à laquelle les représentants de tous les Etats sans exception auront la possibilité de définir leur position, de faire connaître leur opinion et de présenter des considérations et des propositions sur tous les aspects du problème du désarmement. Le déroulement d'une réunion internationale aussi importante aiderait les Etats à définir et à étudier les aspects les plus actuels du problème du désarmement, à élaborer des mesures acceptables et concertées susceptibles de freiner, voire d'arrêter la course aux armements. A cette occasion, chaque Etat aurait la possibilité d'exposer son point de vue et sa position tant sur les mesures partielles de désarmement que sur un objectif aussi général et — en définitive — aussi noble que celui du désarmement général et complet. En se prévalant des possibilités qui s'offriront à la conférence mondiale du désarmement, on donnerait également une impulsion utile aux pourparlers portant sur tel ou tel aspect concret du problème. Nous ne pouvons donc que regretter la déclaration de M. Rogers. Espérons que ce n'était là qu'une opinion de caractère purement préalable qui sera révisée à la suite de l'examen de cette question à la présente session de l'Assemblée générale.

31. L'utilité et la nécessité d'une large discussion internationale de tous les aspects du problème du désarmement ne font aucun doute. Toute l'expérience historique des longs

pourparlers sur ce problème en témoigne. Prenons par exemple une question aussi importante que la cessation des essais nucléaires dans les trois milieux. Souvenons-nous que les Nations Unies y ont joué un rôle important et positif. C'est précisément à l'ONU, en 1954 déjà, que la délégation de l'Inde a pris l'initiative de proposer des mesures pour mettre fin aux essais nucléaires. Toutes les discussions qui se sont déroulées ultérieurement à l'ONU et dans d'autres organismes internationaux ont abouti à l'ouverture de conversations concrètes entre les trois puissances nucléaires — l'Union des Républiques socialistes soviétiques, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni — qui se sont achevées par la conclusion du Traité de Moscou sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires dans les trois milieux, traité que l'ONU a approuvé entièrement et sans réserve.

32. Nous sommes profondément convaincus que la conférence mondiale proposée par l'Union soviétique pourrait être d'une grande utilité en permettant d'entamer de vastes pourparlers internationaux sérieux sur le désarmement. En même temps, nous soulignons que la convocation de cette conférence ne doit en rien diminuer l'importance des tribunes et des instances où se déroulent actuellement des entretiens sur le désarmement, notamment le Comité du désarmement de Genève. Les recommandations et les décisions de la conférence mondiale pourraient constituer une nouvelle impulsion effective pour la suite et l'intensification de ces entretiens.

33. Cela dit, l'Union soviétique tient compte de toutes les nombreuses particularités et complexités que revêtent les différents aspects du désarmement. A cet égard, il est frappant de constater que l'idée de convoquer cette conférence mondiale du désarmement qui permettrait l'examen de toutes les questions relatives au désarmement, et notamment au désarmement nucléaire dans toute leur ampleur, a été formulée en même temps que l'idée d'une rencontre des cinq puissances nucléaires, l'Union soviétique, la République populaire de Chine, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. L'interdiction et l'élimination totales des armes nucléaires ne deviendront possibles que lorsque tous les Etats possesseurs d'armes nucléaires accepteront de prendre ces mesures courageuses et essentielles. Ces Etats portent une responsabilité spéciale devant l'humanité et la conscience de cette responsabilité doit les conduire à la table de négociation.

34. Des indications préliminaires recueillies pour le moment en dehors de l'ONU donnent l'impression que toutes les puissances nucléaires ne sont pas encore prêtes à entamer de tels pourparlers. Espérons que ce phénomène est provisoire et non pas définitif.

35. Une conférence des puissances nucléaires pourrait adopter des décisions répondant aux intérêts de tous les peuples et cela pourrait, dans une certaine mesure, contribuer au succès de la conférence mondiale du désarmement. La proposition de convoquer cette conférence et l'organisation d'une rencontre des cinq puissances nucléaires sont logiquement tout à fait compatibles.

36. En examinant la question de la coordination des activités de cette conférence mondiale du désarmement avec les activités des autres organismes s'occupant de ces questions, on peut envisager par exemple que les projets de

traités ou d'accords qui seraient élaborés par des organismes plus restreints — tels que le Comité du désarmement — seraient ensuite soumis à l'examen de la conférence mondiale. Celle-ci, ayant pris une décision de principe sur telle ou telle question, la transmettrait à ce même Comité du désarmement, qui en entreprendrait et achèverait l'élaboration pratique et qui ferait ensuite rapport à la conférence.

37. La lutte pour le désarmement n'est pas une campagne transitoire due à la conjoncture; l'élaboration d'accords limitant la course aux armements et permettant d'aboutir au désarmement général et complet constitue une entreprise complexe qui nécessitera beaucoup de temps et demandera des efforts collectifs sérieux de la part de tous les Etats. En tenant compte de cette réalité et de l'importance particulière du désarmement, l'Union soviétique estime que la conférence mondiale du désarmement devra sans doute devenir une institution internationale permanente, dont les activités seront de longue durée. Nous entendons par là que la conférence pourrait être convoquée périodiquement pour examiner la situation en ce qui concerne la solution des questions du désarmement. Les sessions de la conférence pourraient donc avoir lieu tous les deux ou trois ans, comme l'a déjà proposé la délégation soviétique.

38. On sait que ces derniers temps l'attention de tous les pays a été appelée sur de nouveaux problèmes importants tels que l'application pacifique de l'énergie atomique, l'utilisation des ressources des fonds marins et la conservation de l'environnement. Vu l'importance universelle de ces questions, l'ONU les a examinées attentivement aux sessions de l'Assemblée générale et d'autres organes et a décidé de convoquer des conférences internationales spéciales pour en poursuivre l'étude en détail. On sait également qu'à l'heure actuelle, à la suite de ces décisions, on prépare toute une série de conférences comme par exemple une conférence mondiale du droit de la mer ou la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Cette année, la quatrième Conférence sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques s'est réunie à Genève et a été couronnée de succès. Personne n'osera affirmer que le problème de la limitation de la course aux armements et celui du désarmement général et complet présentent pour les peuples du monde, pour l'humanité tout entière, moins d'importance que, par exemple, la question des fonds marins ou celles relatives à l'environnement pour l'examen desquelles l'Assemblée générale a déjà décidé de convoquer des conférences mondiales spéciales: bien au contraire! Nombreux sont ceux qui estiment à juste titre que le désarmement est la question primordiale, étant donné que les progrès réalisés en matière de désarmement déterminent une solution favorable de nombreux autres problèmes et, en fait, du problème essentiel, celui de la direction que suivront les événements internationaux et la vie internationale. Ira-t-on vers un renforcement de la paix et de la sécurité de tous les peuples, ou bien dans le sens d'une intensification de la menace d'une catastrophe thermonucléaire mondiale. C'est précisément en ces termes que l'histoire pose la question et ce sont ces considérations qui justifient pleinement, à notre avis, la convocation d'une conférence internationale spéciale sur le désarmement à laquelle participeraient tous les Etats.

39. La délégation soviétique se rend compte que la préparation et la convocation de la première conférence du

désarmement qui aurait lieu depuis la fin de la seconde guerre mondiale exigera un certain temps qui sera nécessaire à l'organisation de consultations entre Etats et à l'exécution des divers préparatifs. Aussi avons-nous proposé que l'Assemblée générale invite tous les Etats à s'entendre en 1972 au plus tard sur la date et l'ordre du jour de la conférence. Cette proposition figure également dans le projet de résolution que la délégation soviétique a déposé à ce sujet [A/L.631].

40. L'initiative de l'Union soviétique, qui a proposé la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, fait suite à une analyse très poussée, par le Gouvernement soviétique, de l'état des différents pourparlers consacrés actuellement aux questions de la course aux armements et du désarmement. Nous avons soigneusement évalué et pesé les résultats acquis dans ce domaine et nous avons esquissé les tâches qu'il faudra encore mener à bien dans l'avenir. A notre avis, la conférence mondiale du désarmement peut et doit jouer un rôle important et positif dans la lutte pour la réalisation de l'un des buts les plus nobles et, à l'époque actuelle, les plus pressants pour l'humanité: le désarmement général et complet. Elle constituera un élément important dans les mesures prises pour épargner à la civilisation humaine une catastrophe thermonucléaire destructrice et mortelle.

41. Nous nous souvenons tous des tentatives faites avant la seconde guerre mondiale pour organiser des conférences mondiales du désarmement; mais à l'époque, pour le malheur de l'humanité, ces conférences n'ont pas abouti à des résultats constructifs, car les forces qui voyaient dans la guerre le moyen de réaliser leurs objectifs égoïstes expansionnistes et antipopulaires l'emportaient alors nettement dans le monde. Les temps ont changé. La seconde guerre mondiale et les conflits qui ont suivi nous ont beaucoup appris. Le camp de la paix comprend aujourd'hui des dizaines d'Etats d'une grande puissance économique et militaire ainsi que les peuples de tous les pays. Nous sommes profondément convaincus que, dans ces conditions, la conférence mondiale du désarmement peut et doit aboutir à des résultats positifs qui répondent aux intérêts de tous les peuples et de l'humanité tout entière.

42. La délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, sur instructions du Gouvernement soviétique, engage tous les participants à la vingt-sixième session de l'Assemblée générale à approuver la proposition tendant à convoquer une conférence mondiale du désarmement et à contribuer ainsi utilement au ralentissement de la course aux armements et à la diminution de la tension internationale. La convocation de cette conférence symbolisera le fait remarquable que les gouvernements de tous les Etats sont pleinement conscients de leur responsabilité et abordent de concert la recherche d'une solution aux problèmes du désarmement, problèmes complexes mais d'une importance capitale pour tous.

43. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Mexique, qui désire présenter une motion d'ordre.

44. **M. GARCIA ROBLES** (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*]: Ma délégation attache à la question de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement

une importance toute particulière. En conséquence, nous souhaitons que la discussion de cette question à l'Assemblée se déroule dans les meilleures conditions pour que l'on puisse parvenir à un résultat fructueux.

45. Nous voudrions rappeler que, dans le passé, l'Assemblée générale a adopté deux résolutions portant sur la convocation d'une conférence mondiale du désarmement : la résolution 1011 (XI) de l'Assemblée générale, dans laquelle il était question indirectement mais très concrètement de la possibilité de convoquer une telle conférence, et la résolution 2030 (XX), qui traitait spécifiquement de cet objectif.

46. Malheureusement, les conditions n'étaient pas alors très favorables à la tenue d'une telle conférence. Aujourd'hui, la situation a heureusement changé et, le lundi 25 octobre, l'Assemblée générale a adopté une résolution en vertu de laquelle nous aurons bientôt parmi nous les représentants de la République populaire de Chine. Nous estimons donc que les conditions sont beaucoup plus favorables aujourd'hui que dans le passé pour la réunion de cette conférence.

47. Ma délégation a été l'une des 76 délégations qui, si je ne m'abuse, ont voté pour ce projet de résolution. L'une des raisons essentielles qui ont motivé notre geste est que nous étions arrivés à la conclusion que la présence de la République populaire de Chine aux Nations Unies était indispensable au renforcement de la sécurité internationale, à la consolidation de la paix et, *last but not least*, au désarmement et au désarmement nucléaire.

48. C'est pour cela que ma délégation estime que, loin de perdre du temps nous en gagnerions — au moins du point de vue des résultats —, en retardant le débat sur cette question jusqu'à lundi prochain.

49. A la lumière du télégramme que le Secrétaire général a reçu des autorités compétentes de la République populaire de Chine et à la lumière des commentaires que nous avons pu lire dans la presse de ce matin, il est très probable que, samedi prochain, la délégation de ce pays sera parmi nous.

50. Pour toutes ces raisons, ma délégation propose officiellement que la discussion de cette question soit reportée à lundi prochain. Je fais cette proposition en vertu de l'article 76 du règlement intérieur et j'ose espérer qu'il n'y aura pas d'opposition. S'il y en avait, et afin de ne pas perdre de temps, je demanderais au Président de s'en tenir strictement aux dispositions dudit article en ce qui concerne le nombre des orateurs qui prendraient la parole pour ou contre cette proposition.

51. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : En vertu de l'article 76 du règlement intérieur, "au cours de la discussion d'une question, un représentant peut demander l'ajournement du débat sur la question en discussion. Outre l'auteur de la motion, deux orateurs peuvent prendre la parole en faveur de l'ajournement et deux contre, après quoi la motion est immédiatement mise aux voix. Le Président peut limiter la durée des interventions permises aux représentants en vertu de cet article".

52. Si aucun autre membre de l'Assemblée ne désire prendre la parole et si aucune objection n'est élevée à l'encontre de la proposition, je considérerai que l'Assemblée adopte la motion.

Il en est ainsi décidé.

53. M. DIAZ CASANUEVA (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Avec votre permission, Monsieur le Président, je souhaiterais, pendant un instant, revenir sur une question que mon collègue, l'ambassadeur du Mexique, a déjà abordée.

54. Celui-ci, à juste titre selon la délégation du Chili, a proposé que le débat sur une question aussi importante que celle de la proposition de l'Union soviétique soit reporté à lundi prochain. Nous considérons que la proposition de l'ambassadeur du Mexique, qui a été approuvée à l'unanimité, ouvre la voie à une discussion sereine et fructueuse d'une question qui intéresse non seulement les grandes puissances, mais aussi les pays en voie de développement.

55. Ma délégation estime qu'il serait peut-être possible, dans ces conditions, que le Bureau s'efforce d'adapter les horaires des réunions afin que les séances de l'Assemblée ne coïncident pas avec celles des grandes commissions, la Première par exemple, qui étudie maints problèmes liés au désarmement. Nous pourrions alors véritablement nous consacrer à ce problème et cette procédure serait surtout appréciée par les délégations qui ne disposent pas d'un personnel nombreux.

56. A ce sujet, étant donné que l'ambassadeur du Mexique a parlé de cette nuit mémorable au cours de laquelle nous avons été témoins d'un événement historique dont l'ampleur ne pourra être évaluée qu'ultérieurement, à savoir la reconnaissance des droits légitimes de la République populaire de Chine et son droit de participer aux travaux des Nations Unies afin de renforcer l'Organisation, ma délégation serait désireuse d'apporter une précision fondamentale qui s'adresse plus particulièrement à l'opinion publique aux Etats-Unis.

57. Par suite d'une propagande que ma délégation estime complètement erronée et pernicieuse, les applaudissements de certaines délégations qui ont retenti cette nuit-là ont fait l'objet de fausses interprétations. Certaines revues ont même publié des photographies prises lors de cette nuit mémorable et sur lesquelles on pouvait voir les délégués applaudir, sourire, agiter les mains pour exprimer leur joie à l'annonce du résultat du vote. Ma délégation voudrait s'expliquer clairement à ce sujet; tout d'abord, s'il est exact que la délégation du Chili a applaudi, il serait tout à fait erroné d'interpréter ces applaudissements comme une injure envers la délégation des Etats-Unis. Jamais nous n'avons eu à l'esprit la délégation des Etats-Unis, jamais nous n'avons voulu lui faire injure; jamais nous n'avons pensé à la délégation des Etats-Unis, pas plus qu'à celle de l'Albanie. Tout comme nous affirmons que nous n'avons pas voulu proférer une injure à l'égard des Etats-Unis, nous voulons préciser que nous n'avons pas voulu non plus décerner une récompense à la délégation de l'Albanie.

58. Ce que nous avons voulu dire simplement, c'est qu'après tant d'années de discrimination et d'injustice, l'entrée dans cette organisation de la République populaire

de Chine, avec tous ses droits, renforce les Nations Unies. Cet événement, dont l'ampleur historique et les conséquences sont tellement grandes pour l'ensemble des peuples, ne peut que combler de joie tous ceux qui croient

à la paix et à l'amitié et qui ont foi en l'avenir de notre organisation.

La séance est levée à 16 h 25.

